



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE



« Je veux aider » dans le contexte de crise du Covid-19
6 Missions essentielles
<http://jeveuxaider.gouv.fr>

Depuis la mise en place des mesures de confinement, la Réserve civique a permis de mettre en relation les structures et les volontaires qui ont assuré la continuité du soutien aux personnes les plus vulnérables pendant la crise.

**Aujourd'hui, 1 740 personnes sont inscrites comme réservistes en Vienne.
123 d'entre elles réalisent actuellement une mission essentielle.**

Désormais, 6 missions peuvent être mises en place en mobilisant la Réserve civique :

- Les 4 missions essentielles définies en mars et détaillées dans les pages suivantes ;
- L'aide aux devoirs pour les élèves poursuivant les cours à domicile : cette mission permet aux réservistes d'accompagner à *distance* des élèves dans leur scolarité, bouleversée par la période actuelle. Cette mission peut être coordonnée par les établissements scolaires, les collectivités ou les associations en contact avec les familles.
- La fabrication/distribution d'équipements de protection grand public.

Vous trouverez ci-dessous la description des 6 missions pouvant être mises en place à travers la Réserve civique. Vous noterez que la distribution de l'aide alimentaire est désormais possible au sein d'établissements tels que les centres d'hébergement.

Pour toute question sur la Réserve civique, ou si vous souhaitez être accompagné pour mettre en place une mission, vous pouvez contacter la Direction départementale de la Cohésion sociale à cette adresse : lucie.vanhoutte@vienne.gouv.fr.



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Mission N°1 – Aide alimentaire et d'urgence

Intitulé

Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène, ...) et des repas aux personnes les plus démunies, dans la rue ou au sein d'établissements (accueil de jour, centres d'hébergement).

Objectif de la mission

En cette période de crise sanitaire, les personnes les plus démunies doivent accéder aux biens qui leur sont vitaux au quotidien. Les associations d'aide alimentaire et non alimentaire ainsi que les associations de lutte contre l'exclusion et la pauvreté ont besoin de la mobilisation citoyenne pour assurer la continuité de toutes ces activités essentielles.

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Je me rends sur le site de l'association de fourniture de biens de première nécessité et participe à :

- la récupération des produits (notamment en voiture) ;
- la préparation des paniers contenant les produits ;
- la disposition des paniers afin d'en assurer leur distribution ;
- la préparation des espaces pour les repas en appliquant les règles de sécurisation sanitaire ;
- le déconditionnement et la cuisine des produits : préparation, cuisson, ... ;
- la distribution/livraison des repas
- le cas échéant et en lien avec les personnels de la structure, l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables

Cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures, de moins de 70 ans et en bonne santé.

Pour me rendre sur site ; je me munis de mon autorisation de déplacement et, autant que possible, je n'emprunte pas les transports en commun. Sur place, je respecte les règles de sécurité et les gestes barrières afin de me protéger et de protéger les autres. Au moindre doute d'infection, je ne me mobilise pas et je reste chez moi.



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Mission N°2 – Garde exceptionnelle d'enfants

Intitulé

Je garde des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance

Objectif de la mission

En cette période de crise sanitaire, il est essentiel que les citoyen.ne.s qui ont la nécessité de poursuivre leurs activités professionnelles, et en particulier les personnels soignants qui sont en première ligne, puissent être aidé.e.s dans leur quotidien. La mobilisation des structures telles que les écoles pour les soignant.e.s doit permettre d'accueillir le plus d'enfants possible. Dans les structures de l'Aide Sociale à l'Enfance (foyer ou maison d'enfants à caractère social MECS), le suivi de la scolarité des enfants doit pouvoir être assuré.

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Je me rends dans une structure proche de chez moi (école ou maison d'enfants à caractère social) et participe à :

- animer des séquences avec les enfants notamment de cours et de soutien scolaire ;
- appuyer les enseignant.e.s, animateurs.rices, éducateurs.rices volontaires dans leurs activités.

Lorsque je m'engage à garder des enfants plusieurs jours, je garde les mêmes enfants afin de limiter les risques de diffusion du virus. **Cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures, de moins de 70 ans et en bonne santé.**

Pour me rendre sur site, je me munis de mon autorisation de déplacement et, autant que possible, je n'emprunte pas les transports en commun. Sur place, je respecte les règles de sécurité et les gestes barrières afin de me protéger et de protéger les autres. Au moindre doute d'infection, je ne me mobilise pas et je reste chez moi.



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Mission N°3 – Lien avec les personnes fragiles isolées

Intitulé

Je maintiens un lien (téléphone, visio, mail, ...) avec des personnes fragiles isolées (âgées, malades, situation de handicap, de pauvreté, de précarité, etc.)

Objectif de la mission

En cette période de crise sanitaire et de confinement, il est essentiel que les personnes les plus en risque d'isolement relationnel puissent bénéficier de contacts réguliers et bienveillants. Cet isolement peut, en effet, être rompu en organisant un lien par téléphone, visio ou par d'autres moyens de communication.

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Je suis mis en contact avec une personne isolée par le biais d'une association ou d'un organisme public :

- j'échange avec la personne, prends de ses nouvelles ;
- je fais remonter des alertes aux structures, si je le juge nécessaire, sur l'état de santé – mentale ou physique – et les besoins exprimés de la personne contactée.

Lorsque je m'engage à prendre contact avec des personnes âgées, en situation de handicap, en situation de pauvreté, de précarité, ou d'isolement, je m'engage à suivre les recommandations précisées dans les kits de formation.

Cette mission est accessible à tou.te.s les citoyen.ne.s qui le souhaitent.



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Mission N°4 – Solidarité de proximité

Intitulé

Je fais les courses de produits essentiels pour mes voisin.e.s les plus fragiles.

Objectif de la mission

En cette période de crise sanitaire, protéger les personnes les plus fragiles, en particulier les personnes âgées, celles en situation de handicap, ou celles dans l'impossibilité de se déplacer, est une priorité. Toute sortie est une occasion de contacts, et donc une prise de risque supplémentaire. Afin de limiter les risques pour les plus fragiles, la mission consiste à réaliser pour leur compte les courses dont ils ont besoin (alimentaire, hygiène, pharmacie, ...) et, le cas échéant, leur distribuer des masques grand public.

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Sur la base des besoins exprimés par les personnes les plus fragiles :

- je fais leurs courses ;
- je dépose les sacs devant leur porte et évite tout contact.

Cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures, de moins de 70 ans et en bonne santé.

Pour sortir faire ces courses, je me munis de mon autorisation de déplacement. Je n'emprunte pas les transports en commun. Dans les magasins, je respecte les règles de sécurité et les gestes barrières afin de me protéger et de protéger les autres. Au moindre doute d'infection, je ne me mobilise pas et je reste chez moi.



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Mission N°5 – Soutien scolaire à distance

Intitulé

J'aide à distance les élèves à faire leurs devoirs.

Objectif de la mission

En période de confinement, l'aide aux devoirs exercée par les familles prend une place significative. Afin de ne pas accentuer les inégalités sociales et de fluidifier la continuité éducative, il est indispensable d'épauler les parents dans l'aide aux devoirs des enfants.

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Je suis mis en contact avec un.e élève et sa famille par le biais d'une association ou d'un organisme public :

- J'échange avec l'élève et ses parents, prends de ses nouvelles ;
- Je l'aide à s'organiser dans ses devoirs, je l'appuie dans sa méthodologie ;
- En dehors de l'appui au travail personnel, j'organise des temps éducatifs et/ou culturels avec l'élève et sa famille ; je lui fais découvrir des ressources éducatives et/ou culturelles en ligne ;
- J'adapte mon accompagnement aux besoins de l'enfant / de la/du jeune selon sa situation dans son parcours éducatif.
- J'aide la.le jeune à prendre confiance en soi et se motiver pendant cette période de crise pour maintenir ses efforts dans sa réussite éducative et son ouverture socio-culturelle

Sur la base des besoins exprimés par les parents et/ou de l'élève, en lien avec la structure, il s'agit de mettre à disposition des connaissances et compétences d'aide aux devoirs des élèves et ce, grâce aux outils de communication son et vidéo et échanges de documents maîtrisés par les deux parties. Lorsque je m'engage à prendre contact avec des jeunes élèves, je m'engage à suivre les recommandations précisées dans les kits de formation mis à disposition.

Cette mission est accessible à tou.te.s les citoyen.ne.s qui le souhaitent.



RÉSERVE CIVIQUE

DU TEMPS POUR LA RÉPUBLIQUE

Mission N° 6 – Fabrication et distribution d'équipements de protection grand public

Intitulé

Fabrication et distribution d'équipements de protection grand public

Objectif de la mission

Dans la perspective du déconfinement, l'usage de masques grand public doit se développer de manière massive au sein de la population générale. Cela suppose de produire ces équipements en grandes quantités.

Des associations, des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) se sont mobilisées et ont besoin de renfort pour produire plusieurs dizaines de milliers d'équipements de protection par semaine.

La production de masques barrières doit obéir à un cahier des charges qui a donné lieu à des tests (<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>).

Description de la mission et règles à appliquer impérativement

Pour l'action de confection des masques barrières, j'utilise une machine à coudre, à partir d'un kit comprenant étoffe, élastiques et étiquette, en respectant strictement les exigences de contrôle qualité de la fabrication (<https://masques-barrieres.afnor.org/home/faire-mon-masquebarriere>). J'ai déjà utilisé une machine à coudre. Eventuellement, je peux mettre à disposition ma machine à coudre personnelle.

La mission de confection se déroule au sein d'un atelier de production ou à domicile. Pour me rendre sur site, le cas échéant, je me munis de mon autorisation de déplacement et, autant que possible, je n'emprunte pas les transports en commun.

Sur place, je respecte les règles de sécurité et les gestes barrières afin de me protéger et de protéger les autres. Au moindre doute d'infection, je ne me mobilise pas et je reste chez moi.

Cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures, de moins de 70 ans et en bonne santé.

Nb : La plateforme <https://masques-barrieres.afnor.org> permet d'obtenir des informations sur la fabrication de masques grand public, et également de mettre en relation les structures ayant besoins de masques avec les personnes ou structures proposant des masques.